



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 7 numéro 11

Rapport du maire 2013

Novembre 2013



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Tel que le stipule la loi, il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport sur la SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD pour l'année 2013.

Pendant l'année qui s'achève, les membres du Conseil municipal, appuyés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Johanne Marchand, n'ont pas ménagé les efforts afin que notre administration garde le cap sur les priorités fixées : offrir les meilleurs services aux citoyennes et aux citoyens et ce au moindre coût.

Je profite de l'occasion pour remercier, en votre nom et en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui, par leur travail rémunéré ou bénévole, ont mis l'épaule à la roue afin que notre municipalité progresse. J'adresse un merci particulier à nos dévoués employés : mesdames Sonia Cloutier, chargée de projets et inspectrice municipale et Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur André Perron, employé et inspecteur municipal. Nous devons être fiers du travail accompli à ce jour.

Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il doit être déposé la liste des contrats de plus de 25 000 \$, ou de plus de 2 000 \$ avec un même co-contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$, conclus depuis la dernière année.

Deux contrats sont visés par cet article, soit celui de la cueillette des ordures et des matières récupérables par la firme Scierie SMB au coût de 40 241,25 \$ et celui de la firme Charles Morissette Inc., pour la réfection de l'intérieur du Centre communautaire, au montant de 146 863,31 \$.

Rémunération et allocation des membres du Conseil

Comme prévu à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je dois également inclure une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

La rémunération annuelle de base du maire est de 3 313 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 1 656 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de base de 1 104 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 552 \$.

Dans ce numéro :

Rapport du maire 2013	1
Rapport du maire (suite)	2
Avis public	
Rénovation intérieure du Centre communautaire	3
Lac-Édouard change de décor	
Panneaux municipaux C.V.A.	
Des nouvelles d'ADELE	4
Motoneige : cartes de membres (Rappel)	5
Petites annonces	6
L'Armistice	7
La Guignolée (Rappel)	

Cependant, le maire ainsi que messieurs les conseillers André Beaulieu et Yvon L'Heureux ont renoncé à leur rémunération de base et à leur allocation de dépenses. Les frais de déplacement du maire lui sont remboursés lorsque celui-ci se déplace à l'extérieur du territoire de la municipalité.

Rapport du maire 2013 (suite)

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. De ce fait, nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

Orientations 2014

Le budget 2014 sera déposé en décembre. Comme pour l'année 2013, le conseil municipal fera preuve de créativité et de réalisme pour présenter un budget qui garantira l'avenir et qui maintiendra le niveau de qualité des services auxquels nos concitoyennes et nos concitoyens sont habitués, et ce, dans le respect de leur capacité de payer.

En terminant, je veux remercier chaleureusement les autres membres du Conseil, ainsi que toutes celles et tous ceux qui oeuvrent bénévolement. Sans eux, notre municipalité n'aurait pas progressé autant.

Au plaisir de se rencontrer,

Larry Bernier, agronome
Maire de Lac-Édouard

Avis public



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement no 136-2013 modifiant le règlement no 66
« relatif au zonage » de la Municipalité de Lac-Édouard.

Je soussigné, Johanne Marchand, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-Édouard, donne avis aux contribuables de Lac-Édouard, de ce qui suit ;

Lors de l'assemblée régulière tenue le 13 novembre 2013, le conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le premier projet de règlement no 136-2013, modifiant le règlement de zonage no 66 afin d'inclure spécifiquement certains usages dans la zone récréoforestière RF-5;

La nature de ce règlement est publique ;

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 novembre 2013, à 19 h au Centre communautaire, situé au 195, rue Principale à Lac-Édouard. Au cours de cette assemblée publique, le maire et/ou son représentant expliqueront ce projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendront les personnes et organismes de la municipalité qui désirent s'exprimer.

ZONE CONCERNÉE

Les changements toucheront la zone récréoforestière RF-5. Il sera alors ajouté l'article suivant : dans cette zone, il sera spécifiquement permis les usages suivants : les cultures maraîchères, les cultures fruitières, fermette et pisciculture.

Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière

Rénovation intérieure du Centre communautaire

Après avoir rénové l'extérieur du Centre communautaire et changé le système de chauffage, notre Centre se refera une beauté intérieure. En effet, des travaux de réaménagement auront lieu au cours des prochains semaines. Ces travaux ont pour but d'améliorer la sécurité, la fonctionnalité et l'esthétique des lieux.

Veillez noter que les travaux débuteront le lundi 25 novembre prochain.

Nous espérons être en mesure d'informer les associations et les utilisateurs de la date à laquelle leurs locaux seront touchés par les travaux. Cependant, certains contretemps peuvent survenir et l'entrepreneur pourrait se voir contraint de modifier son échéancier.

Pour toute information à ce sujet, veuillez contacter mesdames Sonia Cloutier ou Johanne Marchand au 819-653-2238.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

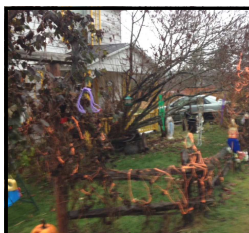
Sonia Cloutier, chargée de projets

Annie Tremblay, conseillère municipale, responsable du projet

Lac-Édouard change de décor

Cette année, le comité d'embellissement de Lac-Édouard vous invitait à décorer pour trois fêtes : la Saint-Jean-Baptiste, l'Halloween et Noël.

La gagnante pour le thème de l'Halloween est madame Dominique Boivin, 180, rue Principale. Elle se mérite un certificat-cadeau de Canadian Tire, d'une valeur de 25 \$.



Nous en sommes rendus à la dernière étape de notre concours : décorer pour la Fête de Noël. Nous vous invitons donc à égayer votre environnement pour cette occasion.

Prix : un montant de 100 \$, don de la Municipalité, sera remis aux participants de la maison la mieux décorée.

**Pour vous inscrire, téléphonez à
Isabelle Jomphe, au 819-653-2003.**

Merci de laisser votre message (nom, adresse, numéro de téléphone) et ce, avant le 21 décembre.

Au plaisir de vous visiter et de vous rencontrer,

Les membres du comité :

Marjelaine Chabot, Isabelle Jomphe et Sandra Martel.

Panneaux municipaux

Un grand merci à mesdames Marjelaine et Marthe Chabot pour leur excellent travail de rénovation des panneaux municipaux. Votre implication bénévole fut très appréciée.

Johanne Marchand, directrice générale

C.V.A.

Mesdames Marthe Chabot, Marjelaine Chabot, Sandra Martel et Denise Vaillancourt ont frappé à toutes les portes, comme le faisait autrefois le curé lors de ses visites paroissiales pour récolter la dîme, mais cette fois ce fut pour la CVA (Contribution Volontaire Annuelle).

Merci mille fois pour votre générosité et surtout pour votre accueil chaleureux. Ce fut vraiment agréable de vous rendre visite.

Merci également à celles qui m'ont aidée dans ma tournée. Nous vous communiquerons les résultats de notre collecte le mois prochain.

Sachez que toutes les sommes amassées iront au profit de notre église.

Denise Vaillancourt

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

SENTIERS D'A.D.E.L.E.

A.D.E.L.E. continue d'améliorer son réseau de sentiers et à cet effet nous avons procédé à l'installation de 2 belvédères dans les sentiers « Les Bouleaux » et « Les Castors », en bordure nord ouest du lac Édouard, près de l'entrée de la baie Bouleau.



Un merci très particulier à madame Claire Giroux et à messieurs Maurice Demers, Pierrot Doucet, Jean-Claude Giroux, Lucien Giroux et Rémy Morin pour leur implication dans la fabrication et la mise en place de ces infrastructures.

L'entretien des sentiers a été réalisé avec la collaboration de Pierrot Doucet aidé de ses fidèles collaborateurs, Jean-Claude Giroux, Lucien Giroux, Jules Morisset, Florent Paquet et Édith Verreault. Merci à toutes ces personnes.

Veuillez noter que des cartes de sentiers sont disponibles à la COOP (Magasin général) à un prix très abordable, n'hésitez pas à vous en procurer. Bénéficiez de plus de 20 kilomètres de sentiers tous différents les uns des autres.

Avec la venue de l'automne plusieurs propriétaires de chalet de Lac-Édouard demandent leur permis de coupe de bois pour leur consommation personnelle. Cette année, avec la collaboration du Ministère des Ressources naturelles, un mémo, concernant la protection de la bande de protection, sera remis aux demandeurs.

Nous reproduisons la résolution de la Conférence Régionale des Élus, concernant la coupe de bois de chauffage ou autres aux abords des sentiers pédestres et ceux entre autres des sentiers d'A.D.E.L.E. Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas une décision de votre association, mais plutôt une décision régionale.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE LA RENCONTRE DE LA TGIRT 042-
51 ET 043-52 DU 1 FÉVRIER 2012,
APPROUVÉ LE 4 AVRIL 2012

RECOMMANDATION DE LA TGIRT 042-51 ET 043-52

Recommandation relative à L'IDENTIFICATION ET LA PROTECTION DES SENTIERS NON MOTORISÉS D'IMPORTANCE RÉGIONALE

IL EST PROPOSÉ par Frédéric Noël, appuyé par Gordon Stuart :

QUE les sentiers suivants soient reconnus d'importance régionale :

Kilomètre 0, Mauricycle, Aux Berges du Lac Castor,
Parc récréotouristique, Sentier national, A.D.E.L.E.,
Pégase, 3 Raquettes;

QUE pour ces sentiers non motorisés d'importance régionale non reconnus au RNI, les modalités suivantes soient appliquées :

Aucune circulation de machinerie forestière dans les sentiers,

Planifier les coupes forestières afin de minimiser les traverses des sentiers non motorisés par la machinerie forestière,

Traverser les sentiers non motorisés avec la machinerie forestière en minimisant la largeur de l'emprise (en entonnoir, comme la traverse des cours d'eau),

Établir, lorsque possible, les sentiers de débusquage non perpendiculaires aux sentiers non motorisés,

Bande de protection intégrale de 5 mètres de chaque côté du sentier non motorisé.

QUE pour les sentiers non motorisés d'importance régionale reconnus au RNI, qu'en plus de l'application des modalités légales (RADF), la modalité suivante serait appliquée :

Bande de protection intégrale de 5 mètres de chaque côté du sentier non motorisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Copie certifiée conforme
Ce 10^e jour d'avril 2012
Renée Tellier, ing. f., M. Sc.,
Conseillère en développement

Des nouvelles d'A.D.E.L.E. (suite)

DÎNER D'A.D.E.L.E.

Planifier vos vacances d'hiver 2014 : Semaine de la pêche sur la glace **1 au 9 mars 2014**

Encore cette année, A.D.E.L.E. organise son traditionnel dîner sur la glace le samedi 8 mars et des 5 à 7, le mercredi 5 et le jeudi 6 (une erreur s'est glissée lors de la parution du communiqué d'octobre, c'est bel et bien le jeudi 6 et non le 7 mars). Nous sommes à élaborer un menu pour les différentes journées. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à en faire part à un membre du conseil d'administration. Il y aura encore une fois, sous la tente prospecteur le bar du président et autres surprises et activités. Comme vous le savez, nous avons besoin de bénévoles pour cette semaine d'activités. Si cela vous intéresse, contactez un des membres du C.A.

ENSEMENCEMENT 2013

Avec le départ des prédateurs tel que les huards, cormorans et autres, l'ensemencement a eu lieu le lundi 28 octobre dernier, comme prévu. Plus ou moins 10 500 truites ont été déposées à différents endroits dans le lac.

Encore une fois merci à Pierrot Doucet, Lorraine Hallé et Rémy Morin qui ont travaillé dans le froid et composé avec une mini tempête de neige lors de cette journée. Il faisait très froid !

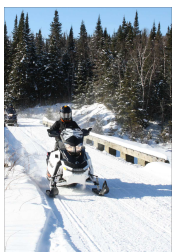
Profitez des infrastructures offertes par A.D.E.L.E. et des magnifiques paysages que nous présente la région du Lac-Édouard

« ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES »

Bon automne à tous,
Claude Lavoie, président



Motoneige : Cartes de membres (Rappel)



Nous vous invitons fortement à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard afin d'encourager notre région.

Vous pouvez acheter votre carte de membre au Domaine Lac-Édouard ou vous la procurer par la poste en libellant votre chèque au nom de : Club Motoneige La Tuque.

Voici les coordonnées pour l'achat à Lac-Édouard :

Domaine Lac-Édouard,
340, rue Principale, Lac-Édouard, GOX 3N0.
Tél. : 819-653-2100

Tarifs des droits d'accès aux sentiers pour la saison 2013-2014.

300 \$: droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2013;

360 \$: droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2013.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Bonne saison !

Petites Annonces

Soirée du 30 novembre

Le samedi 30 novembre 2013, au sous-sol de l'église, à compter de 17 h 30, se tiendra la plus agréable des soirées.

Voici le programme offert :

17 h 30 : SOUPER : excellent comme à l'habitude
 18 h 30 : PIÈCE DE THÉÂTRE : par les élèves de La P'tite École
 20 h 30 : SOIRÉE BINGO

Les profits de cette activité seront partagés entre l'église et le comité Quid Novi.

Les responsables de Quid Novi travaillent fort afin de procurer à nos enfants et aux « grands » des équipements sportifs. Les équipements que l'on désire se doter sont du type Nautilus. Ils serviront à tous afin de garder la forme et la santé.

« Mens sana in corpore sano », « Un esprit sain dans un corps sain ». Cette citation extraite de la dixième Satire de Juvénal résume très bien les objectifs visés par Quid Novi.

Qu'on se donne le mot, le samedi 30 novembre prochain soyons nombreux à participer à cette belle activité.

Afin de faciliter la préparation du repas, nous vous demandons de faire vos **réservations le plus tôt possible et au plus tard le vendredi 22 novembre** auprès de madame Isabelle Jomphe, au 819-653-2003 ou de madame Denise Vaillancourt, au 819-653-2251

La soirée du 30 novembre, c'est pour chacun de nous, pensez-y !

Venez en grand nombre,
vous êtes tous les bienvenus !

Messe à Lac-Édouard

• Le dimanche 17 novembre, à 16 h, à l'intention de Lucie Chabot, par Louise et Henry

Marc Lahaie, curé



Magasin général : heures d'ouverture

Veuillez prendre note de nos nouvelles heures d'ouverture pour la période hivernale soit :
du 15 novembre au 15 avril : de 8 h 30 à 20 h 30.

Période du temps des Fêtes :

Décembre :

mardi 24 : de 8 h 30 à 17 h

mercredi 25 : FERMÉ

jeudi 26 : de 13 h à 20 h 30

Janvier :

mardi 31 : de 8 h 30 à 17 h

mercredi 1 : FERMÉ,

jeudi 2 : de 13 h à 20 h 30



Avis à toutes et à tous

La Coop de Solidarité de Lac-Édouard tient à vous remercier sincèrement d'effectuer vos achats au Magasin général. N'oubliez pas de venir voir nos nouveautés et d'acheter vos produits localement. En achetant à notre Coop nous participons au développement de notre milieu. Encourageons notre Coop et achetons chez nous !

France Rivard, gérante

Nouvelles de l'Âge d'Or

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont renouvelé leur adhésion à notre organisation. Il est toujours agréable de vous recevoir à nos dîners. Vous mangez bien et c'est un bon moment de partage, ce que vous faites très bien.

Notre prochain dîner aura lieu le mardi 19 novembre. Vous pouvez apporter vos denrées pour La Guignolée à ce moment-là.

Notre party des Fêtes est prévu pour le samedi 14 décembre, avec un échange de cadeaux d'une valeur de 10,00 \$ à 15,00 \$.

À noter que le repas est gratuit pour les membres. Dorénavant, le coût des dîners sera de 12 \$ pour les non-membres.

Au plaisir de vous revoir,
Denise Vaillancourt



L'Armistice : Jour du Souvenir

Dans le cadre du cours Éducation à la citoyenneté, La P'tite École de Lac-Édouard a organisé une rencontre entre nos élèves et des vétérans, membres de la Légion royale canadienne.

Ainsi, le 6 novembre dernier, messieurs Marcel Boudreault (Guerre de 39-45), George Cowen (Marine royale canadienne), Émile Desbiens (Royal 22^e Régiment) et Stéphane Dumouchel (R.C.E.M.E.), tous retraités des Forces armées canadiennes, sont venus à Lac-Édouard avec l'objectif de conscientiser nos jeunes sur le fait que nos soldats ont consacré leur vie, et ayant même à la sacrifier pour sauvegarder nos valeurs et nos libertés.

Après leur avoir parlé de leur vie dans les Forces ou au combat, nos invités ont insisté sur le fait que nous devons tous avoir comme objectif de vivre en paix avec nos amis et nos voisins.

Cette rencontre fut très appréciée par nos élèves, le très grand nombre de questions en témoigne.

Nous avons même découvert qu'un ancien combattant, monsieur Louis Augustin, repose dans notre cimetière. Il a combattu lors de la guerre de 1914-1918 au sein de la Canadian Over-Seas Expeditionary Force. Il est décédé le 14 novembre 1942 à l'âge de 51 ans.

Le lendemain de la visite de nos amis, les élèves ont distribué, gratuitement, à chaque maison où habitent des résidents permanents (environ 80 maisons) un coquelicot et un petit texte afin qu'on se rappelle du sacrifice que ces hommes et ces femmes ont fait pour nous.



De plus, on rappelait que deux citoyens de Lac-Édouard, messieurs Alfred Laberge (frère de Simone Cloutier) et Henry Skene (frère de George Skene) ont combattu pour nous. Monsieur Skene y a laissé sa vie en Normandie, le 14 août 1944. Il est enterré au cimetière de Beny-sur-Mer. Monsieur Laberge a été fait prisonnier à Hong Kong en 1941 puis libéré en 1945.

Le lundi 11 novembre, Jour de l'Armistice, nos élèves ont déposé une couronne de fleurs sur la tombe de monsieur Louis Augustin.

Rollande Lecours et Audrey Gilbert, enseignantes

La Guignolée (rappel)

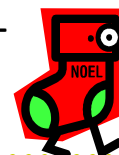
Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir **La Guignolée**. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.

Nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Centre communautaire de Lac-Édouard ou au Magasin général **avant le samedi 30 novembre**.

Un agent de la Sûreté du Québec viendra cueillir vos dons pour les apporter au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions qui seront distribués le mercredi 11 et le jeudi 12 décembre.

Si votre contribution se fait par un don en argent, s'il vous plaît faire votre chèque à l'ordre de **La Guignolée** et l'expédier par la poste à **Mme Hélène Drolet, 69, rue Lafèche, La Tuque, G9X 1A1**.

Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions pour votre générosité.



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 11 décembre à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est à ton tour de...

À l'entrée du bureau municipal, nous avons placé un calendrier mensuel des anniversaires. Pour l'année 2013, à chaque mois, nous inscrirons le nom de ces personnes sous la rubrique « C'est à ton tour de ». Venez inscrire le nom de vos amis. Cela fait toujours plaisir de se faire souhaiter : **Bonne Fête !**



Novembre

13 : Félix Bernard
14 : Alex Bernard
15 : Édith Verreault
18 : Rémy Morin
25 : Josette L'heureux
29 : Claude Berger

Décembre

4 : Richard Laflamme
5 : Maurice Demers
6 : Denise Vaillancourt